

UNE PROPOSITION POUR LA PRÉSENTATION DE CERTAINS CONNECTEURS CASUELS EN TURC ET DE LEURS EQUIVALENTS PRÉPOSITIONNELS EN FRANÇAIS

Yrd. Doç.Dr. Nurcan DELEN KARAAĞAÇ
İstanbul Üniversitesi Edebiyat Fakültesi Batı Dilleri ve Edebiyatları Bölümü
Fransız Dili ve Edebiyat Bölümü
nurcankaraagac@hotmail.com

Résumé

L'objectif de cette étude est de présenter certains connecteurs en turc et leurs équivalents prépositionnels en français. Pour ce faire, nous nous attarderons sur certains éléments de méthode pour la comparaison des connecteurs dans ces deux langues. Notre travail est organisé en trois parties principales, la première est consacrée aux connecteurs casuels du turc, la deuxième aux connecteurs (les fonctions syntaxiques) du français, et la troisième à leur comparaison grâce au relevé des convergences et des divergences respectives.

Mots-clés : connecteurs casuels en turc et leurs équivalents prépositionnels en français

TÜRKÇE VE FRANSIZCADAKİ BAZI BAĞINTILAYANLARIN VE FRANSIZCADAKİ KARŞILIKLARININ SUNUMUNA YÖNELİK BİR ÖNERİ

Özet

Bu çalışmanın hedefi, karşılaştırmalı bir yöntemle, Türkçe ve Fransızca'nın bazı bağıntılayanlarına yönelik tutarlı bir incelemeye olanak verecek bir çerçeve oluşturmaktır. Çalışmamız üç ana bölümde oluşmaktadır: ilk bölüm Türkçe'deki bazı bağıntılayanlar (ismin halleri), ikinci bölüm Fransızca'daki bazı bağıntılayanların incelemeyi hedeflemektedir. Son bölümde ise, daha önceki bölümlerde incelediğimiz Türkçe ve Fransızca'daki bağıntılayanlar üzerine kısa bir çözümleme yaparak hem sözdizimsel hem de biçimbilimsel düzeyde varolan benzerlik ve ayrılıklarını ortaya çıkarmaya çalışacağız.

Anahtar Kelimeler: Türkçe'deki bağıntılayanlar ve Fransızca'daki karşılıkları

INTRODUCTION

Dans le cadre de ce travail nous voudrions proposer un schème de présentation de certains connecteurs casuels en turc et de leurs équivalents prépositionnels en français. Il ne nous était pas possible d'envisager l'examen de tous les connecteurs compte tenu de l'ampleur du sujet. C'est pourquoi, nous avons dû choisir un point précis d'analyse. Rappelons qu'il s'agit d'une langue

deux langues, typologiquement bien différentes, présentent pour nous l'avantage d'être des langues que nous connaissons de près.

Avant de dégager la spécificité de chacune des deux langues, il nous semble utile de rappeler les questions fondamentales: A quoi va servir ce travail? Quel objectif vise cette recherche et pour quel public serait-elle la plus utile? En analysant certains connecteurs cauels en turc et leurs équivalents en français, nous voudrions être utile aux Français qui souhaitent apprendre le turc et aux Turcs qui désirent apprendre le français et approfondir leur réflexion sur leurs langues respectives par l'observation des mécanismes d'un système linguistique différent. Cette étude s'adresse aussi bien à des linguistes dont l'intérêt est purement théorique qu'aux turcophones et aux francophones qui veulent apprendre le français ou le turc. Elle pourrait aussi être utile à ceux qui veulent réaliser un mémoire de DEA et de doctorat sur l'étude comparative d'une catégorie grammaticale.

Préliminaires

Avant de présenter la structure générale, le cadre d'analyse retenu et l'organisation de notre travail, il nous semble utile de définir d'abord la « morphologie » et la « syntaxe » en linguistique fonctionnelle. En effet, d'une part, notre travail s'inscrit dans une conception fonctionnelle, et d'autre part, la notion de morphologie diffère, de celle de la grammaire traditionnelle, par exemple, Notons que chez la plupart des grammairiens traditionnels ou modernes, le *genre* et le *nombre* sont, l'un et l'autre, mis sur le même plan. Ces grammairiens considèrent les unités telles que *quelqu'un* et *quelques-uns* comme étant le singulier et le pluriel d'un même monème. Au contraire, dans l'optique fonctionnelle, le nombre et le genre sont rangés dans deux classes de faits aussi différents qu'il est possible, c'est la raison pour laquelle, nous avons traité, dans notre thèse de doctorat (Etude des indéfinis en français et en turc contemporains 1999) *quelqu'un* et *quelques-uns* séparément. *Quelqu'un* figure dans la classe des indépendants alors que *quelques-uns* figure dans la classe des quantitatifs.

- Morphologie

Par **morphologie**, on entend *l'étude des variations de forme* des monèmes. Chez Martinet, la morphologie concerne uniquement les variantes des signifiants des monèmes. La morphologie syntagmatique étudie les variantes de monèmes grammaticaux (les accords, la conjugaison, etc.) Moins proprement nommée, la morphologie lexicale étudie les variantes des monèmes dans la composition ou la dérivation de mots: par exemple *-esque* dans *livresque*.

Selon J. Michel Builles (Builles, 1998 : 82), la morphologie étudie la façon dont on forme les mots, tandis que la syntaxe étudie la façon dont on agence les mots pour former des phrases. Dans cette optique, la morphologie est l'étude de

la forme des mots et par extension, l'étude de la formation des mots. En français, on distingue deux sortes de mots : les mots invariables (par exemple l'adverbe *trop*) et les mots variables (par exemple le verbe *parler*). Le verbe est un mot variable. Il peut apparaître sous sa forme infinitive « parler ». Il peut apparaître sous diverses formes fléchies (la flexion verbale correspond à ce qu'on appelle la conjugaison). Conjugué à l'imparfait, il présente cinq formes : *parlais, parlait, parlions, parliez, parlaient*. Conjugué au futur, il présente six formes : *parlerai, parleras, parlera, parlerons, parlerez, parleront*. Certaines de ces variations orthographiques n'ont aucune incidence sur le sens. Il s'agit d'un phénomène d'accord : **il parlait** (car le sujet *il* est au singulier) et **ils parlaient** (car le sujet *ils* est au pluriel). Certaines de ces variations orthographiques ont une incidence sur le sens : *il mangeait* n'a pas le même sens que *il mangera* puisque dans un cas, le verbe est mis à l'imparfait et dans l'autre, le verbe est mis au futur. Dans tous ces exemples, le mot est décomposable en deux monèmes : le verbe et la terminaison ou désinence de temps.

La morphologie est donc tout à la fois une étude de la forme *variable* des mots et une étude de la façon dont on assemble deux monèmes pour former un mot. Puisqu'il s'agit de conjugaison, c'est-à-dire de flexion, la morphologie est dite flexionnelle¹. On note que le turc est une langue agglutinante, flexionnelle. Nous pouvons avoir en turc *araba-lar-ım* « mes voitures », *araba-m-da* « dans ma voiture », *araba-sı* « sa voiture », *araba-lar-la* « avec les voitures », etc.

Le verbe peut également apparaître dans des mots dérivés. Il est alors associé à des suffixes de dérivation : *mangeur* (nom), *mangeable* (adjectif), etc. Puisqu'il s'agit de la dérivation, la morphologie est dite aussi dérivationnelle. Le verbe peut également apparaître dans des mots composés comportant un tiret, par exemple *mange-tout* qui peut fonctionner comme un adjectif (*des haricots mange-tout*) ou comme un nom (*des mange-tout*). La plupart du temps, dans les langues, un même monème peut prendre des formes différentes selon le contexte dans lequel il apparaît. Si un même monème avait toujours la même forme, l'apprentissage d'une langue serait simple. Par exemple, le défini comme on l'a vu aussi dans l'exemple peut apparaître en français sous la forme de : *le, la, l'* ou amalgamé dans *au, du, etc.* Ce genre de problèmes est traité par un domaine particulier, la morphologie.

La morphologie étudie les complications affectant la forme de certaines unités significatives. On peut rêver d'une langue où tous les monèmes auraient un

¹ Procédé morphologique, caractéristique de certaines langues, qui consiste à ajouter au radical d'un mot des suffixes, dits désinences, propres à exprimer les catégories grammaticales. La flexion est un terme général qui inclut les termes de déclinaison et de conjugaison.

signifiant invariable, un signifiant d'un seul tenant (c'est-à-dire qui se manifeste seulement en un seul endroit dans la phrase), un signifiant toujours distinct du signifiant des autres monèmes et enfin un signifiant toujours isolable (c'est-à-dire ne s'enchevêtrant pas à un autre monème dans la phrase. Une telle langue n'existe pas. La morphologie a donc beaucoup de complications à étudier. Ces complications, ces accidents, rendent difficile l'identification de certains monèmes. On cherche à savoir en morphologie non seulement comment ils se manifestent mais aussi ce qui conditionne leur apparition.

Syntaxe

La syntaxe peut être considérée comme un ensemble d'outils spécialisés qui permet de trouver à travers le contenu de l'énoncé la diversité de l'expérience, c'est ce qui permet de produire, comme de reconstituer, à travers les rapports des signes, ceux de l'expérience (François, 1980: 139). Comme le précise Tesnière, la syntaxe est la partie de la grammaire traitant des fonctions attachées aux différentes unités linguistiques. Elle est bien distincte de la morphologie. Elle en est indépendante, elle a sa propre spécificité : elle est autonome (Tesnière, 1966:43). Si la morphologie est l'ensemble des variations des formes qui ne sont pas associées à une variation de signifié, la syntaxe est l'ensemble de tous les choix pertinents sur le plan de la signification.

La syntaxe fonctionnelle de Martinet, issue de l'École de Prague, veut décrire les moyens dont le locuteur dispose pour communiquer l'expérience qu'il a de la réalité. Quels sont les rapports entretenus par les différents monèmes présents dans un message, ou bien quelle est leur fonction? Ces fonctions sont étudiées à partir du critère de l'autonomie syntaxique, mais aussi de la position des monèmes, et des critères de forme et de sens.

Pour conclure, rappelons que la morphologie, qu'elle soit flexionnelle ou dérivationnelle, est donc l'étude de la formation des mots ou comme l'on dit parfois plus savamment, « l'étude de la structure interne des mots ». Ainsi conçue, la morphologie étudie la manière dont on assemble les monèmes au sein d'une unité orthographique appelée mot. La morphologie et la syntaxe traitent toutes deux de l'assemblage d'unités significatives, mais à des niveaux différents. La première traite de l'assemblage des unités significatives au niveau de l'unité appelée mot, tandis que la deuxième traite de l'assemblage des mots au niveau de la phrase.

1. Syntaxe et connecteurs

La syntaxe est envisagée ici comme « l'examen de la façon dont l'auditeur peut reconstruire l'unité du message à partir de la succession des unités significatives qui lui est offerte » (Martinet, 1996 : 209). Les unités significatives, ou monèmes, sont réunies en classes selon les compatibilités qu'elles possèdent.

Certaines présentent la particularité d'être « des monèmes qui, marquant la nature des rapports existants entre deux monèmes dans la chaîne, vont nécessairement impliquer l'existence de ces deux monèmes » (Martinet, 1982 : 120). Nous les appellerons, à la suite d'André Martinet, *connecteurs*.

Il est possible d'établir une distinction parmi les connecteurs marquant une relation de détermination entre deux monèmes qui se fonde, non sur des critères de compatibilités, mais sur des critères formels. Ainsi les connecteurs casuels sont postposés aux monèmes qui en déterminent un autre et les connecteurs prépositionnels sont, quant à eux, antéposés. Cette distinction permet, en plus d'une grande clarté dans la présentation des classes de connecteurs, de rejoindre les notions traditionnellement employées de « cas » et de « préposition ». Toutefois, il est indispensable de ne pas perdre de vue qu'il s'agit ici d'une seule et unique classe fonctionnelle dont les unités constitutives possèdent les mêmes compatibilités et assument un même rôle, celui d'indiquer une relation de dépendance fonctionnelle entre monèmes.

2. Méthode d'analyse

L'analyse des connecteurs dans ces deux langues s'inscrit dans l'optique fonctionnelle. Afin de pouvoir présenter les marqueurs, nous prendrons comme référence la *Grammaire fonctionnelle du français* d'André Martinet.

2.1. Identification

Le premier temps de l'analyse est l'identification des monèmes qui se réalisent au moyen de la commutation.

2.2. Comportement morphologique

Le deuxième temps de l'étude est l'analyse des variantes formelles des signifiants. Celle-ci est assez simple concernant la classe des coordonnants ou celle des subordinants. En revanche, elle est particulièrement riche pour les connecteurs casuels et prépositionnels. Ces variantes morphologiques peuvent être regroupées en types morphologiques qui doivent alors se fonder sur des critères exclusivement formels.

2.3. Comportement syntaxique

Le troisième temps de l'étude est l'examen des compatibilités des connecteurs, classe par classe. Ceci consiste à déterminer les classes de monèmes qu'ils sont susceptibles de relier entre elles et de préciser les rapports qu'ils sont en mesure d'exprimer. Plus précisément, il s'agit de définir entre quelles unités les connecteurs marquent une relation et quelle relation est ainsi marquée.

2.4. Valeur significative des connecteurs

Le quatrième moment de l'analyse est celui de l'axiologie ou étude des valeurs signifiées des unités. En termes de sens, il convient de distinguer les effets

de sens que l'on peut observer indépendamment d'une langue et de son système, et les valeurs que prennent les unités les unes par rapport aux autres dans une langue donnée. Notons qu'il n'est pas toujours facile de distinguer, lorsque l'on est confronté à un effet de sens global, la valeur de la fonction et la valeur du connecteur qui la marque. Ceci est d'autant plus vrai pour les connecteurs casuels en raison de leur haute fréquence et de la diversité de leurs usages. En effet, plus les unités sont employées, plus leur sens tend à s'affaiblir et elles pourraient pratiquement être considérées comme n'ayant aucun sens particulier.

3. Organisation du travail

Notre travail est organisé en trois parties principales, la première est consacrée aux connecteurs casuels du turc la deuxième aux connecteurs (les différentes fonctions syntaxiques) du français, et la troisième à leur comparaison grâce au relevé des convergences et des divergences respectives.

3.1. Étude de certains connecteurs en turc

Cette étude comportera également deux parties et aura pour objet l'étude de quelques connecteurs en turc. Dans la première partie, nous procédons à une lecture critique de grammaires turques traditionnelles et modernes. Nous établissons un inventaire en adoptant la même démarche que pour les connecteurs en français : inventaire des définitions et des classifications, relevé des divergences et des convergences entre les grammaires étudiées. L'objet de ce chapitre est d'examiner comment certaines parmi les plus représentatives et les plus diffusées des grammaires turques contemporaines ont traité la classe des connecteurs. Notons que cette étude comportera deux parties et adoptera la même démarche que celle qui a été utilisée pour le français.

3.1.1. Morphologie

En turc, la relation qui s'établit entre le syntagme verbal et le complément est assurée par les marqueurs casuels. Le turc utilise essentiellement cinq¹ cas qui apparaissent chacun sous deux formes selon les voyelles du nom en fonction de l'harmonie vocalique comme le montre le tableau suivant :

Marqueurs casuels	Antérieurs	Postérieurs
Cas absolu (ou nominatif)	(zéro)	(zéro)
Génitif	-in, -nin	-in, -nin
Accusatif	-I, -(y)i,	-ı, -(y)ı,

Directif (ou datif)	-e, -(y)e	-a, -(y)a
Locatif	- de	- da
Ablatif	- den	- dan

Ces cas se placent immédiatement après le monème lexical et ils sont toujours les derniers entre la racine et les autres suffixes suivants.

3.1.2. Comportement syntaxique

Nous allons maintenant procéder à l'étude des fonctions syntaxiques que peuvent marquer les cas en turc. Nous avons eu recours aux compatibilités syntaxiques pour identifier les unités de la classe des connecteurs. Aussi, nous pouvons nous référer aux fonctions pour dégager la spécificité de cette classe. Christos Clairis écrit : « Nous savons aussi qu'une fonction est une relation qui est établie dans l'énoncé entre deux monèmes appartenant à deux classes compatibles et que dans des cas où entre une classe et une autre il n'y a qu'une seule relation possible, on s'abstiendra de parler de fonction, car 'fonction unique' équivaut à 'aucune fonction' » (Clairis, 1994 : 1).

Comme C. Clairis le fait pour préciser cette notion de « fonction, nous partons de la définition que donne A. Martinet : « Une fonction est le rapport qui est établi dans l'énoncé entre deux monèmes appartenant à deux classes compatibles tel qu'un monème est le déterminant de l'autre » (Martinet, 1977 : 12).

Nous revenons maintenant au comportement syntaxique des unités de la classe des connecteurs casuels. Comme on le remarquera dans la suite de notre travail, les unités regroupées dans cette classe peuvent occuper toutes les fonctions du nom : *sujet, objet direct, objet indirect, complément du nom*.

3.1.2.1. Le nominatif correspond, en français, au sujet (défini et indéfini) et au complément indéfini. Dans la suite de notre étude, nous mettrons l'accent sur le sujet. En turc, nous avons la possibilité de deux lectures différentes des énoncés sans complément de temps ou de lieu suivant la place de l'accent neutre :

(1) a. **Çocuk** ağl-ıyor.

Enfant pleurer- prog.-p.3.

« **L'enfant** pleure. »

b. **Çocuk** ağl-ıyor.

Enfant pleurer- prog.-p.3.

« **Un enfant** pleure. »

Dans l'énoncé (1a) l'accent qui marque le focus tombe sur le prédicat, le sujet se trouve ainsi en position de *thème*¹ donc il est défini en français, tandis que dans l'énoncé (1b) l'accent neutre marque le sujet ; il inclut donc celui-ci dans le *rhème*² et entraîne une lecture indéfinie du nom. En ce qui concerne le sujet indéfini non marqué, Marie-Pierre Gündüz (1997, 221-243) nous montre qu'en l'absence de marque, le sujet turc peut recevoir une interprétation indéfinie.

(2) **Koyun** kes-ti.

Mouton couper-parf. cons.-p.3

« Il a égorgé **un mouton**. »

Notons que le nominatif est un cas particulier au turc qui ne représente aucun suffixe alors qu'il assume les différentes fonctions syntaxiques telles que le sujet, l'apostrophe, le complément du nom, le complément d'objet direct, le complément de destination, le complément d'agent, etc. comme les montrent les exemples suivants :

(3) **Kadın** ağl-ıyor.

Femme pleurer-prog.-p.3

« La femme pleure. »

(4) **Kadın** elbise-s-i yok.

Femme robe-s-dét. il n'y a pas

«La robe de femme n'est pas là.»

(5) **Bu adam, iki kadın** öldür-dü.

Cet homme deux femme tuer-parf.cons-p.3

« Cet homme a tué deux femmes. »

(6) Kadın için iki elbise ver-di.

Femme pour deux robe donner-parf.cons-p.3

« Il/elle a donné deux robes pour la femme. »

On constate qu'en français, la fonction destinative est marquée par **pour**. Elle est indépendante du choix du verbe:

(7) Bu kapı kadın tarafından kır-ıl-dı.

Cette porte femme par casser-pass.-parf.cons.-
p.3

« Cette porte a été cassée par la femme. »

On constate que le nom *kadın*, « la femme » assume les fonctions : sujet dans l'exemple (3), complément du nom dans (4), complément d'objet direct dans (5), complément de destination dans (6), complément d'agent dans (7).

3.1.2.2. l'accusatif indique le complément d'objet direct défini du verbe transitif. Il renvoie en français à un nom déterminé par le défini :

(8) Kitab-ı al-dı-n mı ?

Livre-acc. acheter-parf.cons.-p.2. inter. ?

« Est-ce que tu as acheté **le** livre ? »

3.1.2.3. le génitif exprime la relation d'appartenance. Il correspond, en français, au complément défini du nom accompagné d'un défini.

(9) Sınıf-ın kapı-sı kır-ıl-dı.

Classe-gén. porte-sa casser-pass.-parf.cons.-p.3

« De la classe sa porte a été cassé » > « La porte de la classe a été cassée. »

3.1.2.4. le directif ou datif exprime un mouvement réel ou symbolique vers quelque chose ou quelqu'un. Il souligne un but, une destination, une approche, une pénétration. Nous pouvons donner comme équivalent en français « à » mais il faut que le verbe exprime la direction ou le mouvement, car à en français n'implique pas toujours la destination en soi. Prenons l'exemple suivant :

(10) *Paris-e git-ti.*

Paris-dir. aller-parf. cons.-p.3.

« Il/elle est allé(e) à Paris. »

3.1.2.5. le locatif exprime la situation dans un lieu, la localisation. On traduit ce cas souvent à l'aide de prépositions françaises marquant le lieu. *dans, sur* et *à*. Ce cas indique un repérage extérieur déterminé par un lieu et par une localisation:

(11) *Ankara-da otur-u-yor-um.*

Paris-loc. habiter-prog.-p.1.

« J'habite à Ankara. »

3.1.2.6. l'ablatif indique l'éloignement, la sortie, un point de départ, le passage suivi d'éloignement. Le suffixe ablatif **-den** peut avoir différentes valeurs telles que l'éloignement, la sortie, le passage, la traversée, la cause, etc. Dans l'exemple suivant, nous illustrons la façon dont il exprime le lieu de départ :

(12) *Ev-den gel-i-yor-um.*

Maison-abl. venir-prog.-p.1.

« Je viens de la maison. »

En partant de cette valeur, nous constatons que l'ablatif peut aussi exprimer la façon dont un objet est formé :

(13) *Kırmızı taş-tan bir ev almak ist-iyor.*

Rouge couleur-abl. une maison acheter vouloir-prog.-p.3.

« Il veut acheter une maison de pierre blanche. »

Le suffixe **-den** peut avoir un sens de partitif:

(14) *Bu yazar-lar-dan dört-ü burada çalış-ıyor.*

Ce auteur-pl-abl. quatre-dét. ici travailler-prog.

« Quatre de ces auteurs travaillent ici. »

L'ablatif sert aussi dans la comparaison, car il indique le terme repère de la comparaison :

(15) *Ali, Fatma-dan daha küçük-tür.*

Ali, Fatma-abl. plus petit-suf.préd.p.3 (est)

« Ali est plus petit que Fatma. »

3.1.3 Caractéristiques sémantiques

Il est possible de cerner les valeurs des connecteurs casuels. Ainsi, nous pouvons envisager le système casuel avec les valeurs suivantes : l'absence de monème casuel - ce qui correspond selon la grammaire traditionnelle au nominatif - aurait un effet de sens de durée et d'indétermination dans le temps, l'espace, etc. Le directif apporte une idée de direction ponctuelle :

(16) *Paris-e git-ti.*

Paris-dir. aller-parf. cons.-p.3.

« Il/elle est allé(e) à Paris. »

(17) *Sınıf-ın kapı-sı kır-ıl-dı.*

Classe-gén. porte-sa casser-pass.-parf.cons.-p.3

De la classe sa porte a été cassé » > « La porte de la classe a été cassée. »

On remarque que dans l'exemple (17), le genitif exprime la relation d'appartenance tandis que le directif exprime un mouvement réel ou symbolique vers quelque chose ou quelqu'un. Il souligne un but, une destination, une approche.

Nous venons décrire les six connecteurs casuels en turc, étudions maintenant dans les lignes suivantes, les équivalents de ces connecteurs en français, ce qui fait l'objet de notre prochain paragraphe.

3.2. Étude de certains connecteurs en français

Cette partie de notre travail devra comporter trois parties principales:

La première partie commencera par une lecture critique de quelques grammairiens traditionnels et/ou modernes au sujet des connecteurs, ce qui pourrait nous permettre de procéder à un inventaire des définitions et des classifications que les grammairiens ont établies. Ensuite, nous relèverons les divergences et /ou les convergences entre les grammaires étudiées dans le but de mieux cerner la problématique des connecteurs en français.

La dernière partie présentera notre analyse personnelle des connecteurs en français. Comme nous l'avons précisé dans l'introduction de ce travail, notre étude s'inscrit dans une perspective fonctionnelle. Rappelons que dans cette optique, on dégage les unités par l'opération de la *commutation*. On établit bien une distinction entre l'unité et ses variantes lesquelles sont traitées dans la morphologie. On range les unités dans des classes en s'appuyant sur les critères de *compatibilités* (c'est-à-dire les possibilités de relations que les classes entretiennent entre elles) et d'*exclusion mutuelle*. Sont ainsi rangées dans la même classe les unités qui entretiennent les mêmes relations avec les autres classes et qui en outre s'excluent l'une l'autre en un point de la chaîne.

Après cette mise au point nécessaire, étudions, dans ce qui suit, les équivalents des connecteurs ou (marqueurs selon d'autres) casuels en turc. Le nominatif (la fonction sujet), l'accusatif (fonction objet), le directif (fonction dative), le locatif (fonction spatiales, on traduit ce cas souvent à l'aide de prépositions françaises marquant le lieu. *dans, sur* et *à*), le génitif (complément du nom) et l'ablatif (fonction ablative).

3.2.1. La fonction sujet

En français, la fonction sujet n'est pas marquée par un fonctionnel particulier comme c'est le cas en turc, par exemple, où existent, à cette fin, des formes dites de « nominatif ». En général, on identifie comme le sujet le nominal, ou le complexe de nominaux coordonnés, qui précède immédiatement le verbe dans l'énoncé:

(21) **Paul** travaille dans une banque; **il** travaille dans une banque; **lui**, **il** travaille dans une banque

3.2.2. La fonction objet

C'est une fonction spécifique : il existe le terme *transitif* pour désigner les verbes qui la connaissent et le terme *intransitif* pour ceux qui l'ignorent. Elle peut être nécessairement exprimée comme l'indique l'exemple suivant :

(22) *Mireille met sa veste*

Lorsque l'expansion qu'elle caractérise a un nom comme noyau, la fonction objet est indiquée par sa postposition au verbe, le plus souvent immédiatement après le syntagme verbal (groupe nominal selon d'autres) :

(23) *Le soleil éclaire la pièce.*

Si l'élément qui assume la fonction objet est un pronom personnel, celui-ci se place entre le sujet et le syntagme verbal:

(24) *Paul nous a vus.*

Tout comme la fonction sujet, la fonction objet n'a pas de valeur significative propre. Cette valeur est sous la dépendance de celles du verbe et du noyau de l'expansion qui l'assume.

3.2.3. La fonction dative

La fonction dative est marquée par *à* devant un nom, mais s'amalgame en *lui* et *leur* avec un personnel 3 et 3pl. représentant un animé. Dans le cas d'un inanimé, l'amalgame pronominal est *y*. Mais ceci se produit pour d'autres fonctions en *à* comme le ponctuel spatial. Notons que cette fonction dative est spécifique, beaucoup de verbes ne la connaissant pas. Elle peut être la seule fonction spécifique, comme l'objet:

(25) *Cela lui nuit.* (Exemple donné par Martinet 1979: 173)

Remarquons que les variantes pronominales mises à part, la fonction dative a toujours la forme *à*.

La valeur centrale est celle d'attribution, parallèle à la valeur allative (direction vers) qu'a fréquemment la préposition *à* dans sa fonction spatiale: l'action tend vers un récepteur dans *Il donne aux pauvres* comme elle tend vers un lieu dans *Il va à Paris*. L'action n'est pas nécessairement au bénéfice du récepteur, mais également à son détriment: *On lui a joué un tour.* (Martinet 1979:174).

3.2.4. La fonction agent

Notons que, contrairement au turc, en français, la fonction agent est marquée soit au moyen de **par**:

(26) *Il est attendu par des amis*

soit par de **de**:

(27) *Il est estimé de ses collègues.*

Le choix de la préposition *de* est fréquemment déterminé par des raisons d'ordre stylistique. De façon générale, *de* se rencontre surtout là où le verbe (*il*) est a sa valeur de copule et où le participe suivant a sa valeur d'accompli:

(28) *Il est accablé de chagrin.* (exemple cité par Martinet, 1979:175)

Cette phrase ne décrit pas un processus, mais un état, au contraire de ce qu'on constate dans:

(29) *Il a été écrasé par un rocher.* (exemple cité par Martinet, 1979:175)

3.2.5. La fonction ablative

Cette fonction est marquée par le fonctionnel **de** :

(30) *Il arrive de Paris.*

- La fonction ablative peut être associée à d'autres fonctions spatiales:

(31) *Il vient de chez sa tante.*

- Après **de**, en fonction ablative, devant un nom de pays ou de province, on trouve l'article défini là où l'on utilise l'article pour la fonction spatiale ponctuelle:

(32) *Paul vient du Maroc, des États-Unis.*

mais l'absence d'article dans :

(33) *Elle vient d'Iran, de Turquie.*

3.3 Esquisse d'une comparaison entre les connecteurs en français et en turc

L'objectif visé dans cette partie consiste, d'une part, à observer le fonctionnement des connecteurs en français et en turc, d'autre part à en cerner les convergences et les divergences. Il s'agit donc à travers une étude comparative rapide des connecteurs du français et du turc de mettre en évidence les divergences et les convergences des deux langues tant au niveau des unités répertoriées qu'au niveau des critères de classification.

Comme on le verra, la relation qui s'établit entre le syntagme verbal et le complément est assuré, en français, par les prépositions. En revanche, en turc, la même fonction est remplie par tout simplement par les marqueurs casuels. En témoignent les exemples suivants :

(12) **Dans** son village

1 2 3

Le mot turc qui correspond à l'exemple français ci-dessus est :

(13) *Köy-ün-de* ou *köy-ün-e*
3 2 1 3 2 1
(locatif) (directif)

Dans cet exemple, ce qui est important à relever, c'est l'élément numéroté 1 qui est une préposition en français tandis qu'en turc, il est un cas. Le système des cas comme celui des prépositions n'est sans doute pas aussi facile que nous l'avons présenté ici. Nous nous sommes contentée de donner simplement les caractéristiques des cas dans leur généralité, et non pas dans leur spécificité.

En guise de conclusion

La description que nous venons d'esquisser nous permet de tirer la conclusion suivante :

Nous avons constaté que les marqueurs casuels jouaient le même rôle que les prépositions en français, mais ils sont postposés aux éléments dont ils marquent la fonction et obéissent au principe de l'harmonie vocalique.

Par ailleurs, la comparaison des langues permet de montrer que chacune d'elles est le reflet d'une culture particulière. Toute langue implique une vision du monde qui lui est propre et qui est en grande partie déterminée par l'histoire des peuples qui la parlent.

BIBLIOGRAPHIE

- BUILLES, J.-M.(1998), *Manuel de linguistique descriptive, le point de vue fonctionnaliste*, Paris, Nathan.
- CLAIRIS, C.(1994), « A la recherche du signifié syntaxique », *Hommage à Denise FRANÇOIS-GEIGER*, Sorbonne.
- FRANÇOISE, D.(1974), *La notion de norme, de la théorie linguistique à l'enseignement de la langue*, P.U.F.
- GÜNDÜZ M.-P.(1997), « Le sujet indéfini non marqué en turc » *Turcica*, Revue d'Etudes Turques, tome 29, Editions Peeters.
- MARTINET, A.(1977), « Les fonctions grammaticales faits », *La Linguistique*, n° 13, vol. 2, P.U.F., Paris.
- MARTINET, A. (dir.)(1979), *Grammaire fonctionnelle du français*, Didier, Paris.
- MARTINET, A.(1982), « Bilinguisme et Diglossie. Appel à une vision dynamique des faits », *La Linguistique*, n° 8, vol.1, Paris.
- MARTINET, A.(1996), *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, (1960),
- TESNIERE, L.(1966), *Eléments de syntaxe structurale*, Paris.

Abréviations

Abl. = **ablatif**, acc.= **accusatif**, dir.=**directif**, gén.=**génitif**, inten.= **intentionnel**, lia.= **liaison** loc.=**locatif**, inter.= **interrogation**, parf. n. cons.= **parfait de non-constatation**, parf.cons.= **parfait de constatation**, pass.= **passif**, prog. = **progressif**, poss.= **possessif**, ind.préd.pers. = **indicateur prédicatif de personne**